



Assemblée générale

Distr. générale
28 mars 2022
Français
Original : anglais

Onzième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

**Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations
Unies (S/2014/136)**

La situation humanitaire en Ukraine et l'action humanitaire

Rapport du Coordonnateur des secours d'urgence

Résumé

Le présent rapport a été établi conformément à la résolution [ES-11/1](#) de l'Assemblée générale, intitulée « Aggression contre l'Ukraine », adoptée le 2 mars 2022, dans laquelle l'Assemblée a prié le Coordonnateur des secours d'urgence de lui fournir, 30 jours après l'adoption de ladite résolution, un rapport sur la situation humanitaire en Ukraine et sur l'action humanitaire.

Le rapport couvre la période allant du 24 février au 24 mars 2022. Il présente le contexte de la situation humanitaire en Ukraine, y compris les besoins des personnes touchées, et les interventions menées par la communauté humanitaire, notamment les organismes des Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales internationales et nationales. Il ne couvre ni la situation ni l'action humanitaires dans les pays voisins de l'Ukraine.

Les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont fourni une aide humanitaire à au moins 890 000 personnes entre le 24 février et le 24 mars 2022 dans le cadre de l'appel éclair lancé le 1^{er} mars 2022. Différentes formes d'aide ont été apportées, notamment des vivres, des abris, des couvertures et des médicaments, ainsi que des fournitures en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont renforcé leur présence et leurs activités dans tout le pays pour répondre aux besoins les plus aigus, complétant ainsi l'action du Gouvernement ukrainien, de la Société de la Croix-Rouge d'Ukraine, des groupes locaux de la société civile, des communautés religieuses, du secteur privé, des organisations communautaires et des particuliers qui sont en première ligne pour soutenir les Ukrainiennes et Ukrainiens dans les moments les plus difficiles.



Alors que le conflit armé se poursuit, avec des effets dévastateurs sur le peuple ukrainien, les Nations Unies et la communauté humanitaire continueront à intensifier rapidement l'action humanitaire à travers le pays et à œuvrer pour le respect du droit international humanitaire, y compris la protection des civils, et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire pour celles et ceux qui en ont besoin dans le pays.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [ES-11/1](#), adoptée le 2 mars 2022 par l'Assemblée générale à sa onzième session extraordinaire d'urgence. Au paragraphe 13 de la résolution, l'Assemblée a prié le Coordonnateur des secours d'urgence de lui fournir, 30 jours après l'adoption de ladite résolution, un rapport sur la situation humanitaire en Ukraine et sur l'action humanitaire et a réitéré cette demande au paragraphe 12 de sa résolution [ES-11/2](#), adoptée le 24 mars 2022. Le rapport couvre la période allant du 24 février au 24 mars 2022.

II. Situation humanitaire en Ukraine

2. Depuis le début de l'offensive militaire lancée par la Fédération de Russie en Ukraine, le 24 février 2022, la situation humanitaire s'est détériorée rapidement, avec un impact dévastateur. Au 24 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) avait enregistré 2 685 victimes civiles en Ukraine, soit 1 035 morts et 1 650 blessés (dont 90 enfants morts et 118 blessés). La plupart de ces victimes ont été touchées par des armes explosives à large rayon d'impact, notamment de l'artillerie lourde, des lance-roquettes multiples, des missiles et des frappes aériennes. Le HCDH estime que le nombre réel de victimes est plus élevé, la possibilité de recueillir et de vérifier des informations étant gravement entravée dans de nombreux endroits en raison de la poursuite des hostilités, comme dans les villes de Marioupol et Volnovakha (région de Donetsk), Izioum (région de Kharkiv), Sievierodonetsk et Roubijne (région de Louhansk) et Trostianets (région de Soumy).

Population touchée

3. Pendant la période allant du 24 février au 24 mars 2022, plus de 10 millions de personnes en Ukraine ont été déplacées¹ en raison des hostilités en cours, soit près de 25 % de la population du pays (41,4 millions d'habitants). Ce chiffre comprend plus de 3,6 millions de personnes qui ont fui en franchissant des frontières internationales vers les pays voisins, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)², dont plus de 1,8 million d'enfants, selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)³.

4. Pour les plus de 6,5 millions de personnes déplacées en Ukraine⁴, contraintes de fuir ou de s'abriter dans des espaces surpeuplés où les installations sanitaires et l'accès aux services de santé sont limités, le risque d'épidémies de maladies infectieuses, notamment la maladie à coronavirus (COVID-19), le choléra, la polio, la tuberculose et les maladies diarrhéiques, continue d'augmenter. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'ouest de l'Ukraine accueille environ 40 % de toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui viennent en majorité de l'est de l'Ukraine (37 %) et de Kyïv (30 %).

5. Il reste encore 12 millions de personnes qui sont bloquées dans des zones touchées en Ukraine, incapables de partir en raison des affrontements en cours, de la destruction des ponts et des routes et du manque de ressources ou d'informations sur les endroits où trouver la sécurité et un logement approprié⁵. Ces personnes sont

¹ Organisation internationale pour les migrations (OIM), « Ukraine IDP figures: general population survey », 17 mars 2022.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Portail opérationnel (consulté le 24 mars 2022).

³ ONU Info, « One month of war leaves more than half of Ukraine's children displaced », 24 mars 2022.

⁴ OIM, Matrice de suivi des déplacements, « Updates on IDP figures in Ukraine », 18 mars 2022.

⁵ Groupe Protection, « Ukraine response protection snapshot », 10 au 16 mars 2022.

directement exposées à une insécurité extrême et sont presque totalement coupées des produits de base, notamment la nourriture, l'eau et les médicaments.

6. Les ressortissantes et ressortissants de pays tiers présents en Ukraine ont également été touchés par le conflit et font face à des risques spécifiques, des signalements faisant état de discrimination, de xénophobie et de harcèlement à leur rencontre lorsqu'ils tentent de quitter le pays. L'OIM estime qu'il y avait plus de 470 000 ressortissantes et ressortissants de pays tiers en Ukraine avant le conflit, y compris des demandeurs d'asile et des réfugiés d'autres régions, ainsi que des étudiants et des travailleurs étrangers. Il indique qu'au 22 mars, 186 470 ressortissantes et ressortissants de pays tiers originaires de plus de 138 pays avaient fui l'Ukraine pour se réfugier en Pologne, en République de Moldova et en Slovaquie⁶.

Groupes vulnérables

7. Le conflit aggrave une crise humanitaire préexistante en Ukraine. Après huit années de conflit dans l'est du pays, 2,9 millions de personnes de part et d'autre de l'ancienne ligne de contact dans les régions de Donetsk et de Louhansk avaient déjà besoin d'une assistance humanitaire. Plus de 30 % des personnes dans le besoin dans ces deux régions sont des personnes âgées, selon l'*Aperçu des besoins humanitaires* en Ukraine pour 2022, établi par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avant l'escalade des hostilités actuelles. Il s'agit du taux le plus élevé de personnes âgées touchées par un conflit dans un seul pays. Dans de nombreux cas, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap n'ont pas été en mesure de fuir les hostilités ou d'accéder à des abris, à l'aide ou à l'assistance médicale, restant ainsi exposées à un grand risque de blessure ou d'abandon. L'Ukraine abrite de nombreuses personnes en situation de handicap, dont le nombre est estimé à 6,6 millions par le Groupe mondial de la protection, un réseau d'organisations non gouvernementales, d'organisations internationales et d'organismes des Nations Unies⁷. Le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées et l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ont appelé conjointement les parties à donner la priorité à l'évacuation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de toutes les zones touchées par le conflit, y compris les villes de Kyïv, Kharkiv et Kherson.

8. Les femmes et les filles sont exposées à un risque accru de violence fondée sur le genre, tant dans les zones de conflit que pendant les déplacements. La plupart des réfugiés sont des femmes accompagnées d'enfants et beaucoup d'entre elles voyagent seules, ce qui les rend plus vulnérables à la violence fondée sur le genre, notamment au risque de violences sexuelles liées au conflit et de traite. Le HCDH a reçu des signalements de différentes formes de violence fondée sur le genre dans le pays, y compris des faits de harcèlement et de violence sexuels. Les services d'assistance téléphonique de l'OIM et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) offrant des conseils spécialisés relatifs à la violence fondée sur le genre, au harcèlement et à la violence sexuels, à la lutte contre la traite des êtres humains et à l'aide aux migrantes et migrants ont assuré plus de 15 000 consultations entre le 24 février et le 24 mars. L'absence ou l'interruption de services essentiels, tels que les services médicaux d'urgence, les soins de santé et les services sociaux, expose les femmes et les filles à un risque accru de problèmes de santé. Selon les estimations du FNUAP, 80 000 femmes accoucheront entre mars et mai en Ukraine. Beaucoup

⁶ OIM, « Regional Ukraine response situation report #9 », 21 mars 2022.

⁷ Groupe mondial de la protection, « Protection of persons with disabilities in Ukraine », 8 mars 2022.

d'entre elles n'auront pas accès à des soins de santé maternelle indispensables si la crise continue de bloquer les services essentiels.

Perturbation des services publics et dommages infligés aux infrastructures

9. L'escalade du conflit a gravement limité ou interrompu la fourniture de services publics dans tout le pays, notamment l'électricité, le chauffage, les transports, les télécommunications, les services de santé et l'éducation. Le Gouvernement ukrainien estime qu'au moins 100 milliards de dollars d'infrastructures, de bâtiments, de routes, de ponts, d'hôpitaux, d'écoles et d'autres biens matériels ont été détruits en Ukraine.

10. Des écoles et des établissements d'enseignement dans tout le pays sont fermés ou dispensent des cours en ligne. Selon le Ministère de l'éducation et des sciences, au 23 mars, 548 établissements scolaires avaient été endommagés par les hostilités, dont 72 détruits⁸. Le groupe éducation en Ukraine, dirigé par l'UNICEF et Save the Children, estime que l'accès à l'éducation a été perturbé pour environ 5,7 millions d'enfants et adolescentes et adolescents âgés de 3 à 17 ans.

11. Les services et les installations de santé ont été mis à rude épreuve en raison du manque de fournitures médicales et des dommages causés aux infrastructures médicales. Au 24 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait vérifié 72 attaques contre des établissements de santé, soit une cadence de plus de deux attaques par jour, qui ont fait 71 morts et 37 blessés depuis le 24 février⁹. De graves perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'inaccessibilité des stocks médicaux en raison des hostilités en cours entravent ou interrompent le traitement et les soins dispensés aux malades et aux blessés.

12. Le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité et au gaz en Ukraine augmente chaque jour. Le Ministère de l'énergie a indiqué, le 22 mars, que plus de 865 000 usagers dans près de 1 320 localités à travers l'Ukraine étaient toujours privés d'électricité, et que 291 000 usagers étaient privés d'approvisionnement en gaz.

13. Les installations d'eau et d'assainissement ont également été endommagées par les bombardements, ce qui perturbe l'accès des populations à l'eau potable. Dans les régions de Donetsk et Louhansk (est), les partenaires humanitaires signalent que de nombreuses agglomérations ont été complètement coupées de l'approvisionnement en eau. Le groupe eau, assainissement et hygiène estime qu'environ 1,4 million de personnes n'ont pas accès à l'eau en Ukraine, tandis que l'accès reste limité pour 4,6 millions de personnes.

14. Le secteur commercial en Ukraine a également été touché, avec des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance des populations. Plus de 50 pour cent des entreprises ont complètement stoppé leur activité et l'autre moitié fonctionne bien en deçà de ses capacités¹⁰. Alors que le conflit armé s'intensifie, la main-d'œuvre du pays est soit en mouvement, fuyant pour trouver la sécurité ou se réfugiant dans des abris ou des logements, soit volontaire ou enrôlée pour combattre dans le conflit.

15. Le conflit armé en cours et les perturbations des services publics essentiels ont également des répercussions négatives sur les activités agricoles. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le conflit armé peut empêcher le personnel agricole d'accéder aux champs, de procéder aux

⁸ « Education in emergency » (saveschools.in.ua) (consulté le 23 mars 2022).

⁹ Organisation mondiale de la Santé, « Système de surveillance des attaques visant les services de santé » (consulté le 24 mars 2022).

¹⁰ Programme des Nations Unies pour le développement, « The development impact of the war in Ukraine: initial projections », 16 mars 2022.

récoltes et de commercialiser les cultures actuelles, de planter de nouvelles cultures ou de maintenir la production animale. À l'issue d'une évaluation préliminaire, la FAO estime qu'en raison du conflit armé, entre 20 et 30 pour cent des surfaces cultivées en céréales d'hiver, en maïs et en graines de tournesol en Ukraine ne seront pas récoltées ou ne seront pas semées, les rendements de ces cultures risquant également d'être touchés¹¹. Le 4 mars, la FAO a indiqué que les prix mondiaux des denrées alimentaires avaient atteint leur niveau le plus élevé en 61 ans d'histoire de son indice des prix alimentaires, poussés à la hausse par des problèmes de chaîne d'approvisionnement et la crise en Ukraine.

16. L'ampleur des hostilités et des destructions en cours menace de réduire à néant des décennies de progrès âprement acquis en matière de développement et de réduction de la pauvreté en Ukraine et d'exposer la population ukrainienne à une vulnérabilité économique extrême.

Besoins humanitaires

17. Avant le début de l'offensive militaire russe lancée le 24 février, l'aide humanitaire en Ukraine était limitée géographiquement et de faible envergure. Selon les estimations, 2,9 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire dans le pays au début de l'année 2022, les partenaires humanitaires ayant pour objectif d'atteindre au moins 1,8 million de personnes dans les régions de Louhansk et de Donetsk, dont 144 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (dont 24 000 vivaient dans d'autres régions d'Ukraine, soit seulement 1 pour cent de la population totale que l'aide humanitaire devait atteindre). Les besoins financiers pour l'intervention prévue en 2022 étaient estimés à 190 millions de dollars au 11 février 2022.

18. L'offensive militaire russe a entraîné une forte augmentation du nombre de personnes dans le besoin, ainsi qu'une expansion considérable des zones géographiques où l'aide humanitaire est nécessaire. Les besoins humanitaires sont les plus aigus dans les villes les plus durement touchées en Ukraine, en particulier celles qui sont encerclées ou soumises aux tirs d'artillerie lourde, de roquettes, de missiles et aux frappes aériennes. Cela concerne, par exemple, Marioupol et Volnovakha (région de Donetsk), Izioum (région de Kharkiv), Sievierodonetsk et Roubijne (région de Louhansk) ainsi que Trostianets (région de Soumy), où l'on ignore l'ampleur des pertes civiles et de la destruction des infrastructures.

19. Des millions de personnes en Ukraine ont des moyens financiers limités pour répondre à leurs besoins immédiats et à moyen terme en articles et services de base. Le Programme alimentaire mondial (PAM) estime qu'un mois après le début du conflit, 45 pour cent des Ukrainiennes et Ukrainiens craignent de ne pas avoir assez à manger et qu'une personne sur cinq a déjà recours à des stratégies d'adaptation telles que la réduction de la taille et du nombre de repas. Les adultes sacrifient également des repas ou mangent moins pour laisser davantage de nourriture aux enfants.

20. Étant donnée la destruction de logements privés et de bâtiments résidentiels, il est impératif de fournir des abris sûrs et adéquats aux personnes touchées. Les personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas quitter leur domicile ont besoin de toute la gamme des services d'assistance humanitaire, comme des matériaux de construction pour couvrir les dommages causés à leur logement, un hébergement temporaire, des vêtements chauds, des couvertures, du carburant, des produits alimentaires et l'accès à l'électricité et à la connectivité, de l'eau potable, une assistance médicale et des services de protection. À l'issue d'une enquête initiale

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Note on the impact of the war on food security in Ukraine », 25 mars 2022.

menée en Ukraine ¹², l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a déterminé des besoins spécifiques et accrus pour les femmes et les filles, et pour d'autres groupes vulnérables, touchées par les déplacements, notamment l'élimination des menaces pesant sur leur sécurité et un accès suffisant aux abris, aux moyens de subsistance et à l'aide au revenu, au soutien psychosocial pour les rescapées de violence fondée sur le genre, à la connectivité, à l'assistance juridique et aux services sociaux.

21. Plusieurs facteurs exacerbent la gravité des besoins humanitaires en Ukraine, notamment les conditions hivernales difficiles, par exemple à Marioupol, où le manque d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage contribue à de graves souffrances face à des températures qui ont chuté à moins 5° C. La présence de mines et de restes explosifs de guerre intensifie encore les besoins des populations touchées. Avant le conflit actuel, environ 2 millions de personnes avaient été exposées au danger des mines terrestres et des restes explosifs de guerre dans l'est de l'Ukraine, de part et d'autre de l'ancienne ligne de contact. L'Ukraine fait partie des pays les plus contaminés au monde, se classant au cinquième rang mondial pour le nombre de victimes civiles dues aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre. Selon les estimations fournies par l'Association des démineurs d'Ukraine, 82 525 kilomètres carrés du territoire ukrainien sont contaminés par des mines et des restes explosifs de guerre.

22. Dans le contexte des hostilités en cours, le risque d'une catastrophe pour la salubrité de l'environnement constitue une menace supplémentaire. Selon l'OMS, le niveau de pollution de l'air à Kyïv reste classé comme malsain, la concentration de particules fines (PM2.5) dans la capitale étant actuellement plus de 12 fois supérieure à la valeur indicative de l'OMS pour la qualité de l'air. Le 21 mars, un autre problème potentiellement grave pour la salubrité de l'environnement est survenu quand de l'ammoniac s'est mis à fuir de l'usine chimique Sumykhimprom de Novoselytsia (région de Soumy, nord-est), située à seulement six kilomètres au sud-est de la ville de Soumy, lorsqu'elle a été bombardée, contaminant une zone d'environ 2,5 kilomètres autour de l'installation. De plus, les attaques militaires contre des centrales électriques nucléaires ou à proximité représentent un risque incommensurable pour la sécurité de la population vivant dans la région et au-delà des frontières ukrainiennes.

III. L'action humanitaire en Ukraine

23. Avant le 24 février, l'Ukraine avait déjà établi une architecture de coordination humanitaire pour le Comité permanent interorganisations, notamment une équipe humanitaire de pays supervisée par une Coordonnatrice de l'action humanitaire chargée de coordonner les interventions de plus de 100 organisations dans les régions de Louhansk et de Donetsk, travaillant de part et d'autre de l'ancienne ligne de contact, dans les domaines de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la santé, de la protection, des abris et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

24. Sur la base d'un plan de secours élaboré par le Comité permanent interorganisations avant l'offensive militaire russe, la communauté humanitaire s'est rapidement adaptée à l'escalade des hostilités. Le 24 février, le Secrétaire général a alloué 20 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence afin d'accroître immédiatement l'aide humanitaire et la protection des civils.

¹² Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), « Rapid assessment: impact of the war in Ukraine on women's civil society organizations – results from a UN-Women survey conducted between March 4th and 10th 2022 ».

25. Les services publics ukrainiens, les organisations non gouvernementales partenaires locales, le secteur privé, les communautés religieuses, la société civile locale, les organisations communautaires et les particuliers ont joué un rôle essentiel dans la fourniture d'une assistance immédiate. Ces acteurs opérationnels de première ligne atteignent les personnes touchées dans tout le pays, tirant parti de leurs réseaux, de leur compréhension et de leur connaissance du contexte local. Dans les premiers jours qui ont suivi le lancement de l'offensive militaire russe, le Gouvernement ukrainien a créé un Centre de coordination des affaires humanitaires et sociales pour faciliter les relations avec les missions diplomatiques, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les États Membres et assurer l'acheminement coordonné de l'aide humanitaire dans le pays.

26. Le 25 février, le Secrétaire général a nommé un Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine, chargé de diriger et de coordonner les interventions opérationnelles des Nations Unies sur le terrain. Le Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine, ayant rang de Sous-Secrétaire général, assure la liaison au niveau la plus élevée avec le Gouvernement et les autorités de facto dans les régions de Louhansk et de Donetsk, et dirige l'action interorganisations, y compris avec les organisations non gouvernementales. De plus, un centre d'opérations interorganisations des Nations Unies a également été établi à Genève, le même jour, pour aider la communauté humanitaire à assurer une surveillance et dispenser un soutien 24 heures sur 24. Afin d'épauler davantage la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire en Ukraine, le Coordonnateur des secours d'urgence a également désigné, le 26 février, un Coordonnateur adjoint de l'action humanitaire.

27. Le 27 février, la Coordinatrice de l'action humanitaire a alloué 18 millions de dollars du Fonds humanitaire pour l'Ukraine afin de soutenir les partenaires les mieux placés pour fournir une assistance vitale, notamment des programmes de santé mobiles, des premiers secours traumatiques et psychologiques, de l'eau potable, des aides pécuniaires destinées à l'achat de produits alimentaires, des abris, entre autres interventions prioritaires. Grâce à l'augmentation des contributions des donateurs, le Fonds humanitaire des Nations Unies pour l'Ukraine a alloué 30 millions de dollars depuis le 24 février, et une allocation supplémentaire de 50 millions de dollars est déjà en cours.

28. Dans les cinq jours qui ont suivi le lancement de l'offensive militaire russe, l'ONU a dressé un tableau complet des besoins globaux en Ukraine et les a présentés dans le contexte des appels humanitaires qu'elle a lancés, le 1^{er} mars à Genève, en faveur du peuple ukrainien. Au titre du premier appel, soit l'appel éclair pour l'action humanitaire en Ukraine, un montant de 1,1 milliard de dollars a été demandé pour aider plus de 6 millions de personnes dans le besoin pendant une période de trois mois, de mars à mai 2022. Au titre du second, un plan régional interorganisations d'aide aux réfugiés, un montant de 550 millions de dollars a été demandé pour protéger et aider les réfugiés et les demandeurs et demandeuses d'asile dans les pays voisins pour une période de six mois, de mars à août 2022.

29. Ces appels humanitaires ont reçu une réponse généreuse des donateurs. Au 24 mars, quelque 468,5 millions de dollars de financement avaient été enregistrés dans le Service de surveillance financière de l'appel éclair. La crise ukrainienne a suscité une réaction publique sans précédent, comme en témoignent les dons individuels de 143 pays s'élevant à plus de trois millions de dollars pour le Fonds humanitaire pour l'Ukraine.

30. Avec l'intensification des opérations, de nouvelles entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et nationales se joignent à l'action coordonnée. Au 24 mars 2022, plus de 100 partenaires, dont 37 organisations

non gouvernementales nationales, avaient déclaré avoir planifié ou exécuté des activités dans tous les secteurs d'intervention, le plus grand nombre de partenaires travaillant dans le domaine de la santé. Plus de 80 organisations prennent part à la réponse aux besoins sanitaires de la population, apportant un soutien indispensable aux hôpitaux et aux cliniques mobiles. Le nombre réel est certainement beaucoup plus élevé, notamment parmi les organisations non gouvernementales nationales, mais ce chiffre représente déjà une augmentation de 200 % du nombre de partenaires de santé. Étant donné que l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin est la priorité actuelle et que les systèmes de suivi sont en train d'être rétablis, le nombre de partenaires contribuant à l'action humanitaire est susceptible d'être beaucoup plus élevé que ce qui est actuellement signalé. La plupart des partenaires humanitaires opérationnels sont des organisations non gouvernementales nationales.

31. Au 24 mars, plus de 1 000 membres du personnel national et international des Nations Unies travaillaient en Ukraine. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a dépêché plus de 50 membres supplémentaires de son personnel en Ukraine et en Pologne pour y renforcer son bureau et épauler le Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine, la Coordonnatrice de l'action humanitaire et le Coordonnateur adjoint de l'action humanitaire. Des spécialistes ont été déployés pour assumer des fonctions de direction dans les domaines suivants : coordination, liaison avec les populations, gestion de l'information, relations publiques et établissement de rapports, protection, interventions relatives à la violence fondée sur le genre, planification de l'assistance pécuniaire et coordination civilo-militaire.

32. Avant l'offensive militaire russe, l'action humanitaire en Ukraine couvrait six domaines sectoriels : éducation ; sécurité alimentaire et moyens de subsistance ; santé ; protection ; abris et articles non alimentaires ; eau, assainissement et hygiène. Début mars 2022, quatre groupes sectoriels supplémentaires ont été activés : coordination et gestion des camps ; logistique ; télécommunications d'urgence ; nutrition. Afin d'aider les organismes d'aide à intensifier leurs efforts, le 14 mars, le Secrétaire général a alloué 40 millions de dollars supplémentaires du Fonds central pour les interventions d'urgence pour procurer à la population ukrainienne des services de santé vitaux, des vivres, des abris, des services de protection et des services relatifs à la violence fondée sur le genre, et pour favoriser des moyens souples de distribuer des espèces aux personnes dans le besoin.

33. Pour appuyer les travaux des groupes sectoriels et renforcer la coordination des interventions, l'ONU a établi des centres opérationnels à Lviv, Ouhhorod, Moukacheve et Tchernivtsi pour desservir l'ouest de l'Ukraine, à Vinnytsia pour desservir le centre et à Dnipro pour desservir l'est, en sus des centres opérationnels de Louhansk et Donetsk établis précédemment. Elle maintient également un bureau de liaison avec le Gouvernement à Kyïv et a désigné des points focaux pour assurer la liaison avec les autorités des différentes régions du pays.

34. Le 18 mars, les Nations Unies et leurs partenaires ont acheminé le premier convoi d'aide humanitaire d'urgence à destination de la ville de Soumy, dans le nord-est de l'Ukraine, l'une des régions du pays les plus touchées par le conflit. Les 130 tonnes d'aide essentielle comprenaient des fournitures médicales, de l'eau en bouteille, des repas prêts à consommer et des conserves, qui constitueront une aide directe pour quelque 35 000 personnes. Outre ces articles, le convoi a apporté du matériel destiné à réparer les systèmes d'eau afin d'aider 50 000 personnes. L'acheminement sûr du convoi humanitaire a fait suite à un dialogue fructueux avec les Ministères de la défense de l'Ukraine et de la Fédération de Russie et à une notification qui le leur a été transmises avec l'appui du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

35. Un système de notification humanitaire est en place en Ukraine depuis 2015 et fournit des informations sur les interventions humanitaires afin de renforcer la sécurité des locaux, du personnel, des équipements et des activités humanitaires dans les zones d'opérations militaires actives du pays. Compte tenu de la dynamique actuelle, et au nom de la communauté humanitaire, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a intensifié ses échanges et son dialogue avec les Ministères des affaires étrangères et de la défense de l'Ukraine et de la Fédération de Russie au sujet d'un système de notification humanitaire élargi de façon adaptée. Le système sert d'ensemble de données complémentaires aux planificateurs militaires, qui peuvent ainsi s'assurer que les frappes aériennes ou autres opérations cinétiques n'entravent pas les interventions humanitaires ou les personnes menant des activités humanitaires.

Interventions sectorielles

36. Au 24 mars, 890 000 personnes avaient reçu une forme d'aide humanitaire en Ukraine, principalement dans l'est du pays, dont plus de 430 000 dans la région de Kharkiv. Les partenaires humanitaires se sont employés à acquérir de grandes quantités d'articles vitaux, certains ayant déjà été livrés à des populations dans le besoin dans le pays, d'autres étant en transit en Ukraine, ou encore en route vers l'Ukraine depuis d'autres pays. Le nombre réel de personnes ayant bénéficié d'une forme d'aide humanitaire est probablement beaucoup plus élevé, car toute l'aide n'est pas enregistrée et tous les partenaires ne rendent pas compte du nombre de personnes qui bénéficient de leur assistance. Les partenaires humanitaires sont en train de rétablir le système de suivi dans le pays, ce qui permettra de surveiller systématiquement les besoins, les interventions et les lacunes de l'aide humanitaire.

37. L'action humanitaire est désormais coordonnée entre 10 secteurs, l'assistance pécuniaire étant la modalité privilégiée pour répondre d'une manière globale aux besoins humanitaires de base des personnes touchées. Les interventions humanitaires sont régies par le Cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées, qui comprend des engagements visant à associer les personnes touchées par des crises aux principaux décisions et processus qui les concernent et à faire entendre les voix des personnes concernées pour y donner suite, ainsi qu'un engagement au strict respect d'une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les interventions humanitaires à travers l'Ukraine.

38. En étroite collaboration avec les groupes protection et télécommunications d'urgence, les partenaires examinent le système opérationnel des lignes d'assistance téléphonique disponibles pour les personnes touchées. Ces numéros d'urgence sont des canaux essentiels par lesquels les partenaires humanitaires reçoivent des informations sur les besoins humanitaires et qui leur permettent de cibler leurs interventions. Ils sont également essentiels pour donner aux populations un accès à des informations sûres, précises et vitales. Le mécanisme par lequel les communautés peuvent déposer plainte et faire remonter des informations continue d'être opérationnel, ce qui permet d'intervenir de façon rapide et efficace en cas d'allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles. En outre, le déploiement rapide d'un(e) conseiller(ère) principal(e) en matière de protection et d'un(e) conseiller(ère) principal(e) pour les questions de genre permettra de centraliser les considérations relatives à la protection et aux questions de genre dans l'action humanitaire.

Assistance pécuniaire

39. À la mi-mars, les marchés et le système bancaire étaient encore fiables dans de nombreuses régions d'Ukraine, avec des liquidités suffisantes. Il a été déterminé que la programmation de l'assistance pécuniaire était une modalité d'intervention prioritaire, car elle augmentait la capacité des personnes dans le besoin à subvenir à

leurs besoins de base immédiats, réduisait le risque qu'elles aient recours à des mécanismes d'adaptation négatifs et optimisait l'utilisation des ressources de la manière la plus adaptée à leurs préférences. Plusieurs organisations ont commencé à verser 75 dollars par personne et par mois, pendant une période initiale de trois mois, l'idée étant d'élargir ces activités.

Coordination et gestion des camps

40. Les partenaires du nouveau groupe coordination et gestion des camps soutiennent les autorités locales dans l'identification de nouveaux emplacements pour les centres d'accueil à court terme et les centres collectifs à plus long terme, garantissant ainsi une réponse multisectorielle coordonnée sur les sites, notamment en mettant en place des mécanismes d'orientation efficaces et en recensant les logements existants pour les personnes récemment déplacées.

Éducation

41. Les partenaires dans le domaine l'éducation facilitent l'accès à des dispositifs d'apprentissage temporaires et distribuent des fournitures éducatives et récréatives à l'intention des enfants et des adolescents et adolescentes. En outre, ils apportent une assistance dans le processus d'inscription des enfants déplacés et appuient les initiatives permettant aux enfants en situation de handicap de poursuivre leur apprentissage. Des organisations travaillent également avec des partenaires dans le domaine de la protection pour fournir un soutien psychosocial aux enfants, au personnel enseignant et aux personnes dispensant des soins, et pour soutenir les travailleuses et travailleurs sociaux et le personnel de diverses institutions éducatives. Des équipes mobiles assurent la gestion des dossiers des familles les plus vulnérables avec enfants, y compris celles qui sont à risque d'être victimes de violence fondée sur le genre et d'exploitation ou d'atteintes sexuelles, en coordination avec le ministère de tutelle et les autorités locales.

Télécommunications d'urgence

42. Les partenaires du groupe sectoriel nouvellement créé renforcent les services de communication et de connectivité de données, car les agents humanitaires ont besoin d'une connectivité de données et d'un réseau de communication fiables pour agir. Les télécommunications sont tout aussi importantes pour une bonne communication avec les personnes touchées, afin de mieux comprendre leurs besoins et d'intervenir en fonction de leurs préférences et priorités. Quelques jours seulement après le début de la crise, entre le 3 et le 5 mars, le groupe télécommunications d'urgence a procédé à une première évaluation des besoins en information de la population touchée, afin d'orienter l'action.

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

43. Le groupe sécurité alimentaire et moyens de subsistance coordonne l'aide alimentaire et l'aide aux moyens de subsistance. Il a atteint environ 800 000 personnes entre le 24 février et le 24 mars. Le PAM a mobilisé des denrées alimentaires pour venir en aide à 3 millions de personnes en Ukraine et met en place des systèmes d'acheminement. Au 24 mars, il avait fourni une aide alimentaire à 716 000 personnes en Ukraine et prévoit de l'augmenter progressivement pour atteindre 1,2 million de personnes d'ici la mi-avril et 2,4 millions de personnes d'ici mai. Selon les évaluations rapides des besoins menées par la FAO, des pénuries alimentaires sont attendues immédiatement ou dans les trois prochains mois dans plus de 40 % des régions du pays. On ne sait pas encore si et où la récolte des cultures d'hiver existantes ou la plantation de nouvelles cultures peuvent avoir lieu, ni si la production animale

peut être maintenue. La préparation des cultures de ce printemps est gravement compromise en raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement et du faible accès aux intrants agricoles ou de leur indisponibilité, notamment les aliments pour animaux, les semences, les engrais et les équipements, ainsi que des pénuries de carburant et de main-d'œuvre. La préoccupation immédiate de la FAO est de faire en sorte que les ménages ruraux puissent planter des légumes et des pommes de terre d'ici à la mi-mai. Les fonds reçus permettront de venir en aide à 23 000 personnes dans 92 villages des régions gravement touchées. Il s'agit d'une aide pécuniaire polyvalente accompagnée d'intrants agricoles pour la production de légumes par les ménages. La planification est en cours, en étroite collaboration avec les autorités locales et nationales, pour couvrir d'autres intrants agricoles clés, notamment les semences de céréales, les engrais, les produits phytosanitaires, les aliments pour animaux, les additifs et les ingrédients alimentaires et les médicaments vétérinaires.

Santé

44. Les partenaires du secteur de la santé fournissent une aide indispensable aux hôpitaux et aux cliniques mobiles. Le groupe santé a atteint environ 522 000 personnes entre le 24 février et le 24 mars. L'aide fournie comprend des kits de santé d'urgence, de traumatologie et de chirurgie d'urgence, ainsi que des médicaments essentiels pour les maladies chroniques et des vaccins, et un soutien en matière de santé mentale et d'aide psychosociale. Au 22 mars, l'OMS avait livré environ 150 tonnes de fournitures médicales pour soutenir les soins de traumatologie, de chirurgie et de santé primaire en Ukraine. Des centaines de tonnes de médicaments et de fournitures médicales sont en cours d'acheminement. Des centres d'opérations d'urgence sont en cours de création dans huit régions afin de coordonner la riposte sanitaire d'urgence. Des supports de communication sur les risques et de sensibilisation des communautés sur l'allaitement en situation d'urgence et la gestion du stress grave ont également été élaborés.

Logistique

45. Le groupe logistique récemment activé fournit des services de coordination et de logistique aux partenaires humanitaires, notamment des services de transport et de stockage en Pologne et en Ukraine. Le 10 mars, il a facilité le transport de plus de 44 tonnes de fournitures d'urgence vers Lviv, le premier des nombreux services de transport commun organisés depuis l'escalade de la crise. Au 23 mars, le groupe avait facilité le transport de plus de 192 tonnes de fournitures d'urgence vers Ivano-Frankivsk (région d'Ivano-Frankivsk), Lviv et Ouhhorod (région de Transcarpatie, ouest) et le stockage de plus de 720 mètres cubes d'articles de secours. Il prévoit de faciliter le transport de plus de 770 tonnes d'articles de secours et de fournir 2 859 mètres cubes d'espace de stockage.

Nutrition

46. Le groupe nutrition récemment activé collecte des données pour faciliter l'analyse de la localisation des partenaires en Ukraine, de leurs capacités et de la possibilité d'envoyer des fournitures nutritionnelles aux populations les plus vulnérables, notamment les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Il estime actuellement que plus de 450 000 enfants âgés de 6 à 23 mois ont besoin d'une aide alimentaire complémentaire. En partenariat avec le groupe santé, le groupe nutrition assiste les mères en dispensant une initiation précoce à l'allaitement maternel et coordonne étroitement son action avec le groupe sécurité alimentaire et moyens de subsistance.

Protection

47. Les partenaires dans le domaine de la protection effectuent des visites de suivi et dispensent des services de protection aux personnes déplacées en transit et dans les centres collectifs. Ils fournissent des services de protection essentiels, notamment une éducation au risque lié aux engins explosifs, des mesures de sensibilisation et une aide d'urgence, ainsi qu'un soutien psychosocial au moyen de lignes d'assistance téléphonique et de conseils en ligne et en face à face. L'outil de suivi de la protection, employé par plus de 20 partenaires dans 16 régions, permet au groupe protection de surveiller les risques dans le pays, d'identifier les personnes les plus vulnérables et de déterminer les niveaux d'accès et de disponibilité des services de protection et des abris essentiels. Un répertoire complet des services de protection et d'assistance, fourni par les partenaires de protection à travers l'Ukraine, procure des informations sur les orientations vers les services adéquats par les lignes d'assistance opérationnelles, les acteurs de secteurs autres que la protection et les autorités locales, y compris pour la violence fondée sur le genre et la protection des enfants. Les partenaires nationaux dans le domaine de la protection jouent un rôle essentiel dans l'organisation des évacuations et viennent compléter l'action des prestataires de services de l'État et le travail des partenaires opérant en dehors du système des groupes sectoriels. Le groupe protection a atteint environ 24 000 personnes entre le 24 février et le 24 mars.

Abris et articles non alimentaires

48. Les partenaires fournissent des matériaux de réparation et de construction, notamment des kits d'abris d'urgence, des bâches, des toiles de plastique, des tasseaux en bois, des planches de bois et des films de protection résistants aux chocs pour aider les personnes vivant dans des habitations ou des institutions endommagées et exposées au froid. Des articles non alimentaires, allant des matelas, draps, oreillers, sacs de couchage et couvertures aux vêtements chauds et articles d'hygiène personnelle, notamment des serviettes hygiéniques et des couches, sont distribués aux personnes qui attendent aux postes frontières et dans les gares ou qui se réfugient dans des abris de fortune, ainsi qu'à celles qui vivent dans des centres collectifs et des institutions.

Eau, assainissement et hygiène

49. L'offensive militaire russe a exacerbé les problèmes préexistants liés à l'eau potable dans les régions orientales de Donetsk et de Louhansk. Dans de nombreuses localités, les infrastructures d'eau endommagées ne sont toujours pas réparées, car les bombardements et l'insécurité croissante ne permettent pas d'effectuer les travaux de réparation indispensables, ce qui oblige les personnes ayant un accès limité ou inexistant à l'eau à collecter de l'eau de pluie ou à faire fondre de la neige. Les partenaires continuent de fournir de l'eau potable par camion-citerne aux villages et aux villes dont les systèmes d'approvisionnement en eau ont été endommagés, tout en distribuant des jerricanes remplis d'eau et des conteneurs pour les personnes ayant accès à des puits et des réservoirs pour stocker l'eau. En outre, des bouteilles d'eau sont distribuées aux particuliers. Des kits d'hygiène familiale, menstruelle et institutionnelle sont également fournis aux individus et aux institutions sanitaires et sociales dans les zones touchées. Les partenaires dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène aident également les autorités locales à mettre en place des installations sanitaires appropriées dans les centres d'accueil et les centres collectifs.

Restrictions de l'accès et de l'action humanitaires

50. L'absence d'un accès humanitaire cohérent et sûr limite considérablement l'action humanitaire. L'accès humanitaire concerne la capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations touchées, ainsi que la capacité de ces populations à accéder à l'aide et aux services humanitaires. C'est donc une condition préalable fondamentale à une action humanitaire efficace. Un accès total et sans entrave est essentiel pour établir des opérations, acheminer des biens et du personnel là où ils sont nécessaires, effectuer des distributions, fournir des services de santé et mener d'autres activités, et pour que les populations touchées bénéficient pleinement de l'aide et des services dispensés.

51. L'absence d'accès humanitaire entrave les interventions humanitaires en Ukraine, en particulier dans les villes de l'est, notamment dans les régions de Louhansk et de Donetsk, où l'accès était déjà fortement limité avant le lancement de l'offensive militaire russe. Une pause dans le conflit armé est essentielle pour permettre aux civils pris dans le conflit de partir en toute sécurité, sur une base volontaire et dans la direction de leur choix, et pour garantir que les fournitures humanitaires vitales puissent être acheminées vers ceux qui restent, en particulier les personnes âgées dans les zones reculées et les personnes en situation de handicap, qui font partie des groupes les plus vulnérables. En outre, la présence croissante de munitions non explosées dans de vastes régions de l'Ukraine représente un défi supplémentaire pour l'accès humanitaire, d'autant plus que les activités régulières de déminage et d'enquête des partenaires de la lutte antimines ont dû être interrompues en raison des hostilités. Les rapports faisant état de la présence de mines terrestres sur les routes principales, notamment celles menant à Marioupol et Kherson, constituent un obstacle sérieux à l'accès humanitaire.

52. Compte tenu des conditions de sécurité, de nombreuses organisations d'aide se concentrent actuellement dans l'ouest, où l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du pays est en cours, mais les besoins les plus aigus se situent dans les parties orientale et centrale du pays, où les civils sont pris au piège des hostilités actives. Pour certains secteurs, il n'existe qu'un nombre limité de partenaires nationaux à même de contribuer aux interventions, ce qui met en relief la nécessité d'établir de nouveaux partenariats afin d'élargir la portée de l'assistance. Par exemple, à l'heure actuelle, le nombre de partenaires d'exécution locaux et de personnel qualifié est insuffisant pour soutenir les interventions liées à la nutrition.

53. D'importantes contraintes logistiques entravent l'action. Certains partenaires tentent de tirer parti de l'approvisionnement et de la livraison au niveau local, mais ils sont confrontés à des difficultés, car la capacité des marchés et la possibilité de s'approvisionner varient selon les régions du pays. De nombreux distributeurs ne sont plus opérationnels et les stocks humanitaires sont inaccessibles en raison de l'insécurité. Les problèmes sont aggravés par le manque de chauffeurs et de véhicules dans le pays, ce qui a un impact négatif sur le transfert des articles de secours depuis des endroits relativement sûrs dans l'ouest du pays vers les zones les plus touchées dans le centre et l'est.

IV. Observations et recommandations

54. L'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine est guidée par les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et aux résolutions ultérieures. Les priorités humanitaires sont déterminées uniquement par les besoins des populations touchées sur le terrain. Le respect de ces principes est essentiel pour instaurer la confiance et obtenir l'acceptation des

communautés touchées par le conflit armé et des parties au conflit, et garantir ainsi un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave. Je demande par conséquent aux parties de respecter ces principes et de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave.

55. Un mois après le début de l'offensive militaire, les civils vivent de plus en plus dans un climat de peur, soumis à des bombardements, des meurtres, des blessures et des déplacements systématiques. Des familles sont séparées. Les risques de violence sexuelle et de traite, en particulier pour les femmes et les filles, continuent de s'accroître. Dans de nombreux cas, les enfants sont seuls, sans leurs parents. Des logements et des infrastructures civiles ont été endommagés ou détruits. Les civils pris au piège dans les villes les plus touchées par le conflit en Ukraine sont confrontés à des besoins croissants, car les fournitures essentielles, notamment la nourriture, les médicaments et les articles d'hygiène de base, se font de plus en plus rares, et les services vitaux tels que la santé, l'électricité, l'eau et l'assainissement sont perturbés.

56. Les parties doivent constamment veiller à épargner les civils et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures civiles telles que les écoles et les usines d'eau et d'électricité, ainsi que les biens de caractère civil nécessaires à la production et à la distribution de nourriture. J'appelle les parties au conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire en matière de protection des civils, notamment l'interdiction d'attaquer des civils ou des biens de caractère civil. Les attaques menées au moyen de nouvelles technologies et de moyens informatiques doivent également respecter le droit international humanitaire.

57. Je suis alarmé par les informations répétées faisant état de bombardements et de tirs d'obus sur des villes et des zones peuplées, qui sont une cause majeure de préjudice pour les civils. La destruction des infrastructures vitales résultant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées a privé les civils de l'accès aux services essentiels. J'exhorte les parties au conflit à éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées, compte tenu notamment de la probabilité importante et prévisible qu'elles frappent sans discrimination. Toutes les personnes, y compris les internés civils et les prisonniers de guerre, doivent être traitées avec humanité, indépendamment de leur statut ou de leur appartenance religieuse, ethnique ou politique.

58. Dans le contexte actuel, il est vital de préserver l'accès des civils et des autres personnes protégées aux soins de santé. Les signalements répétés d'attaques contre des maternités et des installations médicales sont alarmants. Le personnel médical ou humanitaire exclusivement engagé dans des tâches médicales, ses moyens de transport et ses équipements, ainsi que les hôpitaux et autres installations, doivent être protégés.

59. Au titre de leur obligation de veiller constamment à épargner les civils tout au long des opérations militaires, j'appelle les parties au conflit à permettre aux civils de quitter les zones d'hostilités actives, telles que Marioupol, en toute sécurité, dans la dignité, en toute connaissance de cause et de leur plein gré. Les civils qui décident de partir dans des conditions sécurisées doivent être dûment informés du processus, des horaires et des itinéraires d'évacuation. Toutes les mesures possibles doivent être prises pour que les civils soient accueillis dans des conditions satisfaisantes en matière d'hébergement, d'hygiène, de santé, de sécurité et de nutrition et pour que les membres d'une même famille ne soient pas séparés. Les civils doivent être dûment informés de leurs droits, y compris de leur droit au retour.

60. Des rapports inquiétants ont fait état de ressortissants de pays tiers fuyant le conflit armé en Ukraine et se retrouvant bloqués dans des situations vulnérables et potentiellement exposés à la discrimination, à la violence ou à d'autres violations de leurs droits humains et au crime. J'appelle tous les États Membres à élargir leur assistance pour aider chaque personne à se mettre en sécurité et à obtenir les soins, la protection et l'assistance dont elle a besoin.

61. Les combats actifs et l'insécurité croissante ont fortement compromis la sûreté et la sécurité des interventions humanitaires et mis en péril l'action humanitaire. Le personnel national et les organisations locales, qui sont souvent les premiers intervenants, sont particulièrement exposés aux dangers des hostilités. Toutes les parties au conflit doivent permettre et faciliter le passage sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire jusqu'aux civils dans le besoin et doivent respecter et protéger le personnel et les biens humanitaires. Il est interdit d'attaquer, de harceler, d'intimider ou de détenir arbitrairement le personnel humanitaire.

62. Je demande aux États Membres de continuer à soutenir l'intensification rapide de l'action des Nations Unies et des organisations humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins et je les encourage à contribuer financièrement aux appels humanitaires des Nations Unies en faveur du peuple ukrainien, notamment l'appel éclair pour l'action humanitaire en Ukraine, afin d'aider plus de 6 millions de personnes dans le besoin, et le plan régional interorganisations d'aide aux réfugiés, afin de protéger et d'aider les réfugiés, les ressortissantes et ressortissants de pays tiers et les demandeurs et demandeuses d'asile dans les pays voisins. Les problèmes sont immenses, et malgré les dons généreux déjà reçus, le financement reste bien en deçà des besoins.

63. Les besoins humanitaires ont augmenté de façon spectaculaire dans le monde entier en raison des conflits armés, de la pandémie de COVID-19, des chocs climatiques et des conditions météorologiques extrêmes. L'accroissement des besoins des personnes va de pair avec l'augmentation des besoins en matière de financement des interventions. Le contexte du financement est difficile mais l'insuffisance des fonds ne doit pas être la cause de difficultés et de souffrances supplémentaires pour les personnes touchées dans le monde. J'appelle les États Membres à faire preuve de générosité pour soulager toutes les crises humanitaires, partout où le besoin s'en fait sentir.

64. La multiplication des signalements de violences fondée sur le genre est gravement préoccupante et il est urgent d'atténuer les préjudices subis par les femmes. Plus le conflit armé se poursuivra, plus il nuira à l'égalité des genres et aux droits des femmes ukrainiennes. J'exhorte tous les États Membres à faire tout leur possible pour protéger les droits des femmes ukrainiennes et à veiller à ce que le leadership des femmes ukrainiennes soit favorisé dans le cadre de l'action humanitaire.

65. Les répercussions du conflit armé en Ukraine sur de nombreuses autres régions du monde, y compris sur d'autres urgences humanitaires, sont très préoccupantes. La flambée des prix des denrées alimentaires, du pétrole et du gaz risque d'avoir des conséquences pour des millions de personnes déjà vulnérables dans des pays qui traversent déjà eux-mêmes une crise humanitaire. J'appelle les États Membres à prendre les mesures nécessaires et à maintenir la coopération multilatérale de façon à atténuer toute répercussions secondaire et à prendre soin des personnes les plus vulnérables, dont beaucoup endurent des souffrances inimaginables depuis bien trop longtemps.

66. Je réitère l'appel du Secrétaire général à une cessation immédiate des hostilités et à un retour au dialogue. Les Nations Unies sont solidaires du peuple ukrainien.
